



A901318

# Education pour tous et éradication du travail des enfants

31 août - 4 septembre 2009  
Turin, Italie



Programme  
international  
pour l'abolition  
du travail  
des enfants  
(IPEC)



Centre international de formation



## Justification

Les efforts déployés par la communauté internationale pour atteindre les objectifs de l'éducation de base pour tous les enfants et de l'élimination progressive du travail des enfants sont inextricablement liés. Tant le Rapport 2006 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) que le Rapport mondial 2007 de suivi sur l'EPT ont attiré l'attention sur les défis qui restent à relever pour réaliser les objectifs internationaux en matière d'éducation fixés dans les OMD et dans le Cadre d'action de Dakar sur l'Éducation pour tous. Ces deux rapports ont également identifié le travail des enfants comme un obstacle majeur aux progrès dans l'éducation.

Le rapport sur les OMD passe en revue les progrès accomplis sur l'OMD 2, qui vise à donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Il indique que si des progrès ont été enregistrés dans l'amélioration de l'accès à l'enseignement primaire, il subsiste des disparités et les populations les plus pauvres, qui habitent souvent dans les zones rurales, sont laissées de côté. Selon le rapport, " les taux élevés de pauvreté dans les zones rurales limitent les opportunités éducatives en raison de la demande de main-d'œuvre enfantine, d'un niveau insuffisant d'éducation des parents et d'un manque d'accès à un enseignement de qualité."<sup>1</sup>

Le Cadre d'action de Dakar sur l'EPT appelle à un enseignement gratuit et obligatoire de bonne qualité d'ici 2015, avec l'élimination des disparités de genre pour 2005 et l'égalité des chances dans l'éducation pour 2015. Cependant, le dernier rapport mondial de suivi sur l'EPT indique que 72 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont toujours pas scolarisés. Au niveau des objectifs de genre (une des cibles de l'OMD 3), à peine deux tiers des pays ont atteint la parité dans l'enseignement primaire, et un tiers dans l'enseignement secondaire. Le Rapport mondial de suivi 2007 signale que " l'Éducation pour tous (...) réclame une approche globale mettant l'accent sur la nécessité d'atteindre des groupes qui, autrement, n'auraient pas accès à l'éducation et à l'apprentissage. " Il invite à l'adoption de politique visant à " atteindre les exclus "<sup>2</sup>, y compris de politiques permettant de réduire le besoin du travail des enfants.<sup>3</sup>

Reconnaissant le lien entre le travail des enfants et l'accès à l'éducation, le Groupe de haut niveau sur l'EPT a recommandé en 2005 la création d'un Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous. Ce nouveau partenariat réunit des agences des Nations Unies (OIT, UNICEF, UNESCO, Banque mondiale et PNUD), l'Internationale de l'éducation et la Marche mondiale contre le

travail des enfants. Il se penche sur les questions politiques et programmatiques relatives à l'intégration du problème du travail des enfants dans les politiques et programmes sectoriels pour l'éducation.

Le cadre d'action de Dakar souligne également le besoin qu'ont les pays de promouvoir un système éducatif. Pour ce faire, il est essentiel dès le départ que ces systèmes d'éducatifs se fixent pour objectif, d'atteindre des groupes exclus du système éducation pour des raisons de genre, d'origines, de religion ou de culture<sup>4</sup>.

L'OIT-IPEC œuvre à l'élimination de toutes les formes de travail des enfants et accorde une attention toute spéciale aux enfants en très bas âge, à ceux pris dans des situations de travail caché, aux filles et à ceux qui sont particulièrement vulnérables. La convention n° 182 de l'OIT met l'accent sur l'élimination rapide des pires formes de travail des enfants. Les organisations partenaires sont aidées dans leur action de conception et d'application de mesures de prévention du travail des enfants, de soustraction des enfants du travail dangereux et de réhabilitation et de réinsertion sociale, ainsi que de proposition de solutions de remplacement à ces enfants et à leurs familles. L'éducation est cruciale pour la réalisation de ces objectifs et occupe depuis le début une place centrale dans le travail de l'OIT- IPEC. En effet, l'histoire a montré combien l'éducation peut s'avérer essentielle pour l'élimination du travail des enfants en créant une main-d'œuvre qualifiée et en promouvant un développement basé sur les principes de justice sociale



## Objectif général

L'atelier se penchera sur le travail des enfants en tant qu'obstacle à l'EPT et sur les approches politiques et programmatiques susceptibles de lever les entraves à l'éducation des enfants travailleurs. Le cours a pour but de conférer un niveau important de connaissance et de compréhension du problème chez les décideurs et les fonctionnaires chargés de la politique publique et de la planification.

À la fin du cours les participants :

- Auront une meilleure compréhension des liens entre la réalisation de l'objectif d'EPT et l'élimination du travail des enfants, ainsi que de leurs implications pour les politiques d'éducation et leur planification;
- Seront capables d'identifier les différentes manières de lutter contre la vulnérabilité au travail des enfants et

1 *Millennium Development Goals Report 2006*, p. 7

2 *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2007*, p. 74.

3 *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2007*, p. 75

4 Analyse développée du "Cadre d'action de Dakar", UNESCO, 2000, Section III "Goals", Goal 2, Commentaire 33.

- contre l'exclusion de l'éducation, y compris l'action concertée des parties prenantes;
- Posséderont des informations sur les problèmes découlant de la mise en œuvre des différentes approches politiques et programmatiques;
- Seront au fait du rôle que les parties prenantes peuvent jouer dans la réalisation de l'objectif d'EPT et dans l'élimination du travail des enfants et de la façon dont elles augmentent leurs contributions.



## Profil des participants

Ce cours de formation est destiné à un public bien spécifique:

- fonctionnaires chargés de la planification des politiques publiques et éducatives;
- travailleurs de l'inspection scolaire;
- fonctionnaires des ministères de l'Éducation, du Travail et de la Planification;
- dirigeants d'institutions chargées du développement des programmes, de la réforme de l'éducation et de la formation des enseignants;
- organisations d'enseignants (syndicats), en particulier membres de l'Internationale de l'éducation;
- Représentants des organisations d'employeur ayant un intérêt pour le développement de système éducatif ;
- journalistes spécialisés dans les domaines orientés sur la réforme de l'enseignement;
- travailleurs et organisations impliqués dans des activités liées à l'EPT, tels que ceux développant les plans nationaux d'éducation, fonctionnaires des agences des Nations Unies, personnel d'IPEC, impétrants de l'IE travaillant dans le domaine de l'éducation et de la réforme politique;
- autres organisations internationales, y compris institutions régionales (UA, UE, MERCOSUR, etc.), OCDE, agences d'aide, FAO, FIDA, CGIAR, IFAP, UITA, etc.;
- ONG actives dans les domaines connexes.



## Structure et contenu du cours

Cette activité de formation traitera des sujets suivants:

- introduction au travail des enfants, définitions, normes internationales du travail, Rapport mondial, nature et champ d'application;
- conséquences du travail des enfants;
- réponse de l'OIT- IPEC;
- contexte politique international;
- réponses nationales par le biais de la législation du travail;
- réponses nationales par le biais de l'éducation;
- options politiques, questions du coût, de l'accès, de la qualité;
- liens entre l'éducation et les marchés du travail, emploi des jeunes;
- lutte contre l'exclusion et promotion d'une éducation inclusive;
- exclusion liée au genre, au VIH/SIDA, enfants des minorités et indigènes;

- bonnes pratiques de mise en liaison du travail des enfants et de l'éducation pour tous;
- suivi du travail des enfants et suivi basé sur la scolarisation;
- comblement du fossé urbain/rural et des disparités de genre dans l'éducation;
- besoins spéciaux des enfants travailleurs;
- influence exercée sur les politiques nationales en matière d'éducation afin d'éliminer le travail des enfants.



## Méthodologie

Cet atelier sera organisé sur une base participative afin d'encourager l'implication active et l'échange d'opinions et d'expériences entre les participants. Une attention particulière sera accordée à la présentation de bonnes pratiques à travers des études de cas locaux et internationaux. La dimension de genre sera mise en exergue tout au long du programme.

Le cours bénéficiera de la contribution des programmes techniques pertinents de l'OIT, y compris IPEC, et du Centre international de formation.

## Langues du cours

Français, Anglais (avec interprétation simultanée)



## Matériel didactique

L'atelier se basera sur un large éventail de matériel didactique, notamment:

- OIT-IPEC, *Education and Child Labour* (manuel de formation)
- OIT-IPEC, *Combating Child Labour through Education* (brochure)
- OIT-IPEC, *Child Labour: An Information Kit for Teachers, Educators and their Organisations*, deuxième édition
- OIT-IPEC, *Consolidated Good Practices of the International Programme on the Elimination of Child Labour*
- *Global Task Force on EFA and Child Labour (Draft Manual)*
- *IPEC-Education International Brochure: Harvest for the future - agriculture without child labour*

À la fin de l'activité de formation, les participants recevront un CD-ROM reprenant les contenus d'apprentissage les plus pertinents, ainsi que les présentations et documents de fond utilisés pendant le cours.

## Frais de participation

Les frais de participation au cours s'élèvent à **2,300 €**, et comprennent les frais didactiques et les frais de subsistance.

Les frais didactiques couvrent:

- les frais de scolarité;
- les livres et matériels didactiques;
- la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation du cours.

Les frais de subsistance couvrent:

- la pension complète sur le campus du Centre;
- la buanderie;
- les visites d'étude locales (le cas échéant);
- les soins médicaux courants et l'assurance pour soins médicaux d'urgence;
- les activités socioculturelles.

Les frais de participation **n'incluent pas** le coût du voyage du domicile du participant au lieu où se déroule le cours, ni le coût du passeport, des visas requis pour entrer en Italie et des taxes d'aéroport. Les frais de voyage dans le pays d'origine du participant et les escales non autorisées ne sont pas remboursés.

Le paiement doit être réglé à l'avance par virement bancaire à l'adresse suivante:

Centre international de formation de l'OIT  
Compte n° 560001  
Banque Intesa-Sanpaolo SPA  
IBAN: IT36 B030 6901 1911 0000 0560 001  
BIC: BCITITMM701  
Adresse: Viale Maestri del Lavoro 10, 10127 Turin - Italie

Note: veuillez indiquer le nom du participant et le code du cours (A901318) sur le virement.

## Bourses

Des bourses sont disponibles pour les candidats éligibles.

Les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs pouvant bénéficier d'une bourse pour cette activité seront sélectionnées par les secrétaires du Groupe des employeurs et du Groupe des travailleurs du Conseil d'administration du Bureau international du Travail.

## Candidatures

Les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique (normesturin@itcilo.org) ou par fax (+39 011 693 6906) au Chef du Programme des normes et des principes et droits fondamentaux au travail.

Elles doivent être accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre désignant de l'institution qui finance la bourse d'études.

*En tant qu'organisation qui préconise les droits fondamentaux de la personne et la justice sociale, l'OIT joue le rôle de chef de file dans l'action internationale visant à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes. Conformément à cette approche de l'OIT, le Centre encourage la présentation de candidatures féminines.*

## Pour de plus amples informations, contactez:

Centre international de formation de l'OIT  
Programme des normes et des principes et droits fondamentaux au travail  
Viale Maestri del Lavoro, 10  
10127 Turin - Italie

Courriel: [normesturin@itcilo.org](mailto:normesturin@itcilo.org)  
Téléphone: + 39 011 693 6626 / 6946 / 6931  
Fax: + 39 011 693 6906  
Site web: <http://training.itcilo.org/ils/>